



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'UNION AFRICAINE SE FÉLICITE DE LA PUBLICATION DE LA LISTE DÉFINITIVE DES CANDIDATS À L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE À MADAGASCAR

L'UA met en garde les acteurs malgaches tentés de saper le processus électoral contre tout acte irresponsable

Addis Abéba, le 21 août 2013 : La Présidente de la Commission de l'Union africaine (UA), Dr. Nkosazana Dlamini-Zuma, se réjouit de la publication, ce jour, par la Cour électorale spéciale (CES) de Madagascar, de la liste définitive des candidats à l'élection présidentielle qui doit marquer le retour à l'ordre constitutionnel et la conclusion du processus de sortie de crise. Intervenant après les Arrêts de la CES des 14 et 17 août 2013, portant respectivement sur le retrait volontaire d'une candidature à l'élection et l'élimination d'autres candidatures ne respectant pas les conditions stipulées par les textes malgaches pertinents et les demandes des partenaires internationaux de Madagascar, la publication de la liste définitive des candidats à l'élection présidentielle constitue une étape essentielle dans le processus de sortie de crise.

La Présidente de la Commission apporte le plein soutien de l'UA aux décisions prises par la CES, qui témoignent de son professionnalisme et rehaussent sa crédibilité. Elle exprime la profonde appréciation de l'UA aux personnalités qui ont accepté les décisions de la CES, et ont ainsi fait preuve d'un esprit de responsabilité et d'attachement à l'état de droit. Elle réitère la reconnaissance de l'UA au Président de la transition, Andry Rajoelina, pour le sens élevé des responsabilités dont il a fait une remarquable démonstration, ainsi que pour son engagement à conduire à son terme, et en toute impartialité, la période de transition.

La Présidente de la Commission lance à nouveau un appel pressant à tous les acteurs politiques et sociaux malgaches pour qu'ils contribuent positivement au processus en cours, au bénéfice de leur peuple qui a déjà payé un lourd tribut à la crise politique que connaît Madagascar depuis plusieurs années. Elle les exhorte à œuvrer à la réconciliation nationale pour promouvoir durablement la paix et la démocratie dans leur pays.

La Présidente de la Commission met fermement en garde tous ceux qui seraient tentés, pour des intérêts étroits, d'entraver les efforts en cours et de chercher à remettre en cause les décisions prises par la CES, notamment en portant atteinte à l'ordre public, contre de tels actes répréhensibles. Elle souligne, à cet égard, la détermination de l'UA, travaillant avec la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et avec le soutien des partenaires internationaux regroupés au sein du Groupe international de contact sur Madagascar (GIC-M), à prendre des sanctions individuelles, notamment des restrictions sur les voyages et le gel d'avoirs, ainsi que toute autre mesure appropriée, contre tous les acteurs concernés. La Commission continuera de suivre de près l'évolution de la situation pour tenir le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'UA constamment informé des développements sur le terrain et lui permettre de prendre, le cas échéant, les décisions requises.

Au vu des développements positifs enregistrés ces derniers jours, et sur la base de la liste définitive des candidats telle qu'arrêtée par la CES, la Présidente de la Commission encourage la Commission électorale nationale indépendante de la Transition (CENI-T), en consultation avec les Nations unies, à fixer rapidement les nouvelles dates des élections présidentielles et législatives. Elle exhorte les partenaires internationaux de Madagascar à reprendre immédiatement leur soutien financier, logistique et technique pour accompagner le processus en cours et faciliter la tenue d'élections libres, transparentes, régulières et crédibles.

La Commission de l'UA, qui prend les dispositions requises en vue du déploiement d'observateurs électoraux dans les meilleurs délais, appelle tous les partenaires multilatéraux et bilatéraux à s'engager rapidement dans le même sens.